

Projet de loi du Bloc Québécois visant à protéger la gestion de l'offre;

«IL EN VA DE LA SURVIE DU MODÈLE AGRICOLE QUÉBÉCOIS!»

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 25 novembre 2020 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, se dit confiant que l'association de sa formation politique avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) devrait favoriser l'adoption du projet de loi présenté par le Bloc Québécois dans le but de protéger le système de gestion de l'offre dans les futures négociations commerciales. On s'attend également, de la part du gouvernement libéral, à ce qu'il tienne ses promesses et verse aux producteurs sous gestion de l'offre et aux transformateurs les compensations promises pour les concessions faites lors de la conclusion des derniers accords commerciaux.

Rappelons que la gestion de l'offre est ce mécanisme par lequel, sans la moindre subvention gouvernementale, les producteurs de lait, d'œufs et de volaille peuvent garantir l'approvisionnement du marché canadien en produits de qualité tout en leur garantissant des revenus décents. Cela n'est possible qu'en règlementant la production domestique et en contrôlant les importations. Toute la chaîne d'approvisionnement, du producteur au détaillant, en passant par le consommateur même, bénéficie de ce système.

«La gestion de l'offre est malheureusement devenue, pour Ottawa, une monnaie d'échange lors des négociations avec ses futurs partenaires. À trois reprises, même s'il s'était engagé à la protéger intégralement, Ottawa a trahi sa parole et a ouvert de nouvelles brèches. Grâce à ce projet de loi, le gouvernement fédéral ne pourra plus prendre d'engagements, par traités ou par ententes en matière de commerce international, qui auraient pour effet d'affaiblir la gestion de l'offre», a déclaré le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet.

Au total, ce sont près de 10% des parts de marché que les producteurs et les transformateurs ont perdues avec l'Accord de partenariat transpacifique (PTPGP), l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Europe et l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), et ce, seulement pour le secteur laitier, principalement concentré au Québec.

«450 millions de dollars; c'est la valeur du manque à gagner que l'industrie laitière doit éponger annuellement depuis la conclusion de ces accords commerciaux. En tenant compte de l'ensemble des producteurs et transformateurs sous gestion de l'offre, ce déficit grimpe à plus d'un demi-milliard de dollars. Aussi, non seulement doit-on finir de compenser les producteurs laitiers, mais il reste encore à amorcer la compensation des autres productions. Justin Trudeau l'a promis; il doit maintenant livrer la marchandise! Ça fait des mois qu'il distribue à gauche et à droite de l'argent qu'il n'avait pas prévu dépenser. Peut-il au moins verser les sommes qui étaient déjà prévues avant le début de la pandémie, d'autant que les producteurs n'ont pas moins été affectés par ses effets?», se questionne M. Bergeron.

Le Bloc Québécois demande, conformément aux engagements pris par les Libéraux, de:

- Verser immédiatement le second versement pour l'année 2020 aux producteurs laitiers;
- Annoncer les compensations pour le reste de la durée de l'entente à cet effet;
- Convenir des compensations pour les autres secteurs sous la gestion de l'offre;
- Protéger le système de gestion de l'offre en adoptant le projet de loi proposé par le Bloc Québécois.

«Le gouvernement libéral, qui s'en était pourtant bien défendu, a bradé la gestion de l'offre lors des dernières négociations commerciales. La moindre des choses, maintenant, c'est de consacrer sa protection pour les prochaines négociations commerciales et de tenir parole envers ceux à qui il a promis des compensations pour leur faire avaler la pilule», de conclure Stéphane Bergeron.

- 30 -

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)